



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

FORMATION
BREVET FEDERAL
3ème DEGRE
2018 / 2019



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

DESCRIPTION

Le « Breveté fédéral 3^{ème} degré » intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation, sur tous les publics et encadre dans une discipline de la FFN, les titulaires de l'ENF3 - Pass'compétition qui préparent les pratiques compétitives jusqu'au niveau régional d'une des disciplines de la FFN.

Il a pour principales missions :

- de concevoir le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club;
- d'utiliser la transversalité des pratiques pour la conception du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club;
- de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club;
- de concevoir le plan d'entraînement pour une pratique compétitive jusqu'au niveau régional de sa discipline ;
- de conduire des activités dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline ;
- de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial ;
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (**UC**) constitutives du brevet fédéral 3^{ème} degré (UC1 à UC4). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

- UC1** EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- UC2** EC d'encadrer une séance, un cycle en vue d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- UC3** EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC4** EC de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club

*EC : être capable de



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

RESPONSABLES DE FORMATION

La formation au Brevet Fédéral 3^{ème} degré est mise en œuvre par l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine.

Directrice de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :	Catherine PRAT
Responsable pédagogique de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :	Philippe BARRIERE
Responsables de la Formation BF 3 :	
- site de Bordeaux (Gironde) :	Annie DURRIEU
- site de Bordeaux (Pyrénées Atlantiques) :	Roland CABANES
- site de Limoges :	Guilhaine SEBILLOTTE
- site de Poitiers :	Xavier MOURIER

LISTE DES FORMATEURS ET QUALIFICATIONS

Les formateurs sont :

- dirigeants au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation, ayant une compétence spécifique en lien avec le thème abordé,
- ou éducateurs titulaires d'une qualification fédérale ou d'un diplôme de l'Etat de niveau au moins équivalent à celui de la formation et justifiant au minimum de 2 années d'expérience.

PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique. Par conséquent, il ne peut pas être autonome sur son groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation pédagogique, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

Epreuve 1 : Test de sécurité

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**.

A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation au Brevet fédéral 3^{ème} degré, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation pédagogique.

Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 20' maximum

Effectif de participants : 6 minimum

1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif la préparation d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans une discipline.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Présenter les principes généraux du programme sportif de sa discipline.

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du **(à définir par l'ERFAN)**. La période de remédiation se déroule jusqu'au **(à définir par l'ERFAN)**.



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

CONTENUS DE LA FORMATION

Formation en centre – face à face pédagogique	61 h 30
Formation en centre – pratique avec les formateurs	48 h 30
Formation en centre – retour d'alternance	20 h 00
Travail personnel individuel	31 h 00
Stage en situation au sein d'un club d'accueil	50 h 00
Accompagnement d'un déplacement	12 h 00

Soit un **TOTAL de 223 h 00**

Description détaillée des contenus de la formation en centre :

Domaines	Nombre d'heures en centre
PRMSP	5
Sécurité	10
Communication	5
Connaissance du club	7
Coordination d'un projet, d'une équipe	6
Accompagnement des BF, tutorat	5
Conception du projet pédagogique de l'ENF	10
Conception du projet pédagogique d'entraînement	4
Connaissances réglementaires	4
Tests ENF (ENF1, ENF2, ENF3)	2
Approche pédagogique	2
Séance	14
Habilités mentales	4
Travail à sec, préparation physique	6
Autonomie du pratiquant	3
Rôle de l'éducateur	1
Mobilisation des connaissances spécifiques	22
TOTAL	110

LES LIEUX DE LA FORMATION

En cours

DATES DE LA FORMATION

En cours



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

LA CERTIFICATION

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN en fin de formation.

Epreuve 1- Epreuve orale

Cette épreuve est réalisée à l'issue de la présentation d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club et de ses activités de coordination pour la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club.

- Etape 1 : Rédaction d'un dossier
- Etape 2 : Soutenance du dossier avec une présentation par le stagiaire sur une durée de 10' maximum suivie d'un entretien d'une durée de 30' maximum.

Cette épreuve permet de valider l'UC1 et l'UC4 du BF3.

Epreuve 2- Epreuves pédagogiques

Mise à disposition du plan d'entraînement, préparation d'une fiche de séance, conduite d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien d'une durée de 30' maximum avec le jury.

Pour cette épreuve, la séance doit avoir une durée de 45' minimum.

Cette épreuve permet de valider l'UC2 du BF3.

Epreuve 3- Epreuves pratiques

- Etape 1 : Démonstration des différentes tâches de l'ENF3 – Pass'compétition de sa discipline.
- Etape 2 : Entretien d'une durée de 10' maximum.
- Etape 3 : Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Cette épreuve permet de valider l'UC3 du BF3.

